

## Clim/ventil : une année 2013 difficile, selon Xerfi

Après avoir chuté de près de 16% en volume en 2012, la production française d'équipements aérauliques, frigorifiques et de climatisation "restera dans le rouge à l'horizon 2013 et tombera à un plancher historique depuis dix ans", prévoit une récente étude de Xerfi. Dans un climat "morose" et "incertain", avec en particulier une "atonie" du marché du bâtiment, cette industrie sera confrontée en France, cette année, à une contraction de la demande de ses principaux marché clients, dont beaucoup continueront à appliquer des "stratégies défensives". Toutefois, poursuit l'étude, le segment du matériel de climatisation dispose de "facteurs structurels de croissance", particulièrement en rénovation. Par ailleurs, l'obligation d'inspection des matériels assure "un socle de croissance solide".

Analysant un échantillon d'entreprises du secteur, l'étude observe que les performances financières sont orientées à la baisse. Entre 2005 et 2012, le taux d'excédent brut d'exploitation aura reculé de 1,5 point, tandis que celui de résultat net se sera contracté de 1,1 point, constate l'étude, qui ajoute cependant que, "à l'horizon 2013, une légère amélioration de ces taux se profile", même si l'activité continuera de se dégrader. Les frais de personnel seront restreints en 2013, poursuit l'étude, qui ajoute toutefois que l'ajustement sera "limité" du fait de l'évolution du secteur vers des activités de maintenance, qui "sont privilégiées, car elles assurent à ces fabricants des revenus récurrents".

## Rénovation énergétique : "priorité à la régulation et à la GTB dans le tertiaire"

Dans l'ensemble du parc français de bâtiments, un déploiement massif des principales solutions d'efficacité énergétique "active" - c'est-à-dire de gestion électronique des consommations énergétiques (particulièrement en climatique) - permettrait dans l'absolu, d'une part, de générer entre 13 et 20 milliards d'euros d'économies annuelles, dont 6 à 13 milliards dans le résidentiel et 7 milliards dans le tertiaire, d'autre part, d'éviter l'émission de 26,7 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année. C'est ce qui ressort d'une étude qu'ont publiée, la semaine dernière, plusieurs syndicats professionnels de la climatique électrique du bâtiment : FFIE, FGME, Gimélec, Iignes et Serce.

Cette étude préconise qu'une priorité soit accordée, en rénovation, aux travaux d'efficacité énergétique "active", et ce en ciblant prioritairement le tertiaire. Et elle estime l'investissement total nécessaire à un tel déploiement de ces solutions "actives" dans le résidentiel et le tertiaire à 116 milliards d'euros sur vingt-cinq ans, avec des temps de retour de trois à treize ans (contre huit à quinze pour le remplacement de chaudière ou l'installation de PAC et six à... quarante-cinq ans pour l'isolation thermique, selon l'étude).

Celle-ci identifie trois types de bâtiments tertiaires à privilégier : commerces, établissements d'enseignement et surtout bureaux. Dans les immeubles de bureaux, en effet, le temps de retour sur investissement est estimé à trois ans, contre sept pour les bâtiments d'enseignement, de sports, de loisirs ou de culture. Les bâtiments d'enseignement et de bureaux peuvent dégager des potentiels d'économies d'énergie de 55 à 60%, contre environ 35% pour les boutiques, centres commerciaux, gares, aéroports, musées ou encore salles de sport, poursuit le rapport, qui précise que, dans les bureaux, "économiser un MWh d'énergie d'une valeur de 90 euros coûte 14 euros", contre un investissement de 22 à 46 euros dans le résidentiel.

Cependant, avec des temps de retour estimés à onze ans pour l'habitat dit "communautaire" et entre six et treize pour le résidentiel, le secteur résidentiel recèle également un potentiel d'économies "considérable", ajoute le rapport. Quel que soit en fait le type de bâtiment, les montants investis dans des solutions d'efficacité énergétique active pour économiser 1 MWh sont largement inférieurs au coût de ce MWh s'il était consommé, insiste le rapport, qui, par ailleurs, souligne que l'efficacité énergétique "active" permet de "s'affranchir de tout ou partie de l'effet rebond" des consommations, et ce grâce au "comportement vertueux du consommateur induit par le pilotage automatisé". En conséquence, le rapport invite l'Etat à ne pas créer de "distorsion de compétitivité" entre les diverses solutions techniques de rénovation énergétique des bâtiments. Et il souhaite que les politiques publiques assurent la promotion de ces différentes solutions "de manière égale et équilibrée". Et il critique à ce propos les subventions à des solutions qui, selon lui, "n'ont pas toujours démontré leur efficacité et affichent des temps de retour sur investissement parfois prohibitifs" - et le rapport de réclamer une "modération" de ces subventions.

- **EN BREF.** Dans un communiqué publié la semaine dernière, Qualibat vient d'attirer l'attention sur la commercialisation de produits contrefaits ou non conformes à la réglementation : Cette contrefaçon touche principalement les équipements techniques (génie climatique, plomberie, etc.), souligne le communiqué, qui recommande "de privilégier les réseaux de distributeurs fiables et d'éviter les circuits parallèles, notamment les sites Internet inconnus pratiquant des prix anormalement bas".